



AIRE DE JEUX A SAVAS

Les travaux de réaménagement de l'aire de jeux de Savas ont débuté mercredi 14 avril, avec une fin de travaux prévue aux alentours du 31 mai. Pour un coût de 85000 € TTC, nous avons obtenu une aide cumulée de 80% du montant HT des travaux de la part de la région Auvergne Rhône Alpes et du département de l'Isère.

Les objectifs sont de :

- Réaménager l'aire de jeux aux normes, avec des jeux répondant aux différentes classes d'âge y compris pour les adultes. Un espace pique-nique composé de tables dont une PMR et des bancs viendront compléter l'ensemble.

- Valoriser le paysage du site afin de créer une ambiance plus conviviale (plantations d'arbres et gestion différenciés des massifs et espaces verts)

- Repenser les accessibilités piétonnes et PMR.

- Retravailler les abords immédiats de l'aire de jeux (organisation du stationnement)

Ces travaux seront exécutés par l'entreprise Gachet de Champier pour les terrassements et la société Transalp de l'Albenc pour les jeux.

Les travaux d'espaces verts, clôture et la pose du mobilier seront réalisés par nos employés communaux. Au vu de l'avancée dans la saison pour les plantations, celle-ci seront faites au mois de novembre.

Déclaration préalables:

Janvier:

ACILAN Omer - Chemin de la Millette - Pool House - Refusé

COMPAGNON Anthony - Impasse du Suet - Pool House - Accordé

Février:

OTTO-BRUC Victorien - Chemin des Flottes - Appentis - Accordé

BARNAY Jean-Yves - Impasse de la Guillotière - isolation thermique par l'extérieur - Accordé

ACILAN Omer - Chemin de la Millette - Agrandissement maison - Accordé

PIATON Patrick - Route de Meyssiez - Panneaux photovoltaïques - Accordé

BACCONNIER/BEL - Impasse de la Guillotière - Piscine - Accordé

Mars:

CERRO José - Impasse des 4 vents - Réfection charpente - En cours

FROMAIN Roland - Impasse des Grandes Vignes - changement de portes et fenêtres - Accordé

BOUCHON Eric - Route de Sous Savas - Changement de porte et ravalement de façades - En cours

ACILAN Omer - Ch. de la millette - Séparation de l'atelier du logement de location - En cours

SAS Terre investissement - Division parcellaire - Accordé

VAUGON Sandrine - Impasse de Chichateney - piscine - Accordé

HAMPARSOUMIAN Thierry - Route des cerisiers - clôture et portail - Accordé

HUTHER Fabrice - Route de Villeneuve - clôture - Accordé

DARMIGNY Carmen - Chemin des Biesses - Installation de volets roulants - Accordé

DE SOUSA Jordan - Chemin des Flottes - surélévation d'une clôture - Accordé

Avril:

ROUVIERE Jullien - Chemin du Château Grillet - remplacement de toiture - En cours

JANIN Thierry - Route du village - création d'une fenêtre - En cours

PEREIRA Valentin - Rénovation de toiture et création d'une fenêtre de toit - En cours

DE SOUSA Jordan - Création d'une ouverture pour portail - En cours

URBANISME

Permis de construire:

Janvier

POTHIER/VAURY - Impasse de Chichateney - Maison - Accordé

BONNE - Impasse de Chichateney - Maison - En cours

Février

JANIN Thierry - Route du village - Garage - En cours

Avril

SCI BCMC (crèche Bambins Câlins) - Impasse du Bouleau - Extension - En cours



FLASH INFO

MAI JUIN 2021



ETAT CIVIL

Décès:

37/03/2021 Mme RABOUTEAU Jacqueline

31/03/2021 Mme BOUCHON Simone née MOIROUD

PACS:

12/03/2021 RAMASSAMY Fabrice et EYRAUD Laurine

22/03/2021 DOMENES Jean-Philippe et ARMATI Brigitte

Naissances:

17/04/2021 Louna CHOLLIER

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Tél. : 04.74.58.54.12 **Fax :** 04.74.59.62.61

Mail : accueil@savasmepin.fr

mairie-de-savas-mepin@orange.fr

MANIFESTATIONS

02/05 : Au cœur du village - Vide grenier - Annulé

08/05 : Boule des cerisiers - Concours de boules - Annulé

08/05 : Commémoration

29/05 : Petits mômes - Tartes aux sucres - Annulé

25/06 : Ecole - spectacle de fin d'année - Sous réserve

26/06 : Associations - fête de l'été - sous réserve

Fêtes des mères:

Pour la deuxième année consécutive, nous ne pourrons pas fêter les mamans des enfants nés en 2020. La mairie pensait organiser cette rencontre conviviale avec les enfants nés en 2019 et 2020. Ce n'est que partie remise. Si la situation sanitaire le permet, nous pourrions envisager de fixer une date pendant l'été ou plus tard.

JOBS D'ETE

La commune lance un appel à candidatures aux jeunes qui ont entre 16 et 18 ans, libres en juillet et/ou août.

Les candidatures pour ces jobs d'été (CV accompagné d'une lettre de motivation) sont à adresser avant le 31 mai à la mairie de Savas-Mépin, route du village ou par mail mairie-de-savas-mepin@orange.fr

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Commémoration du 19 mars 1962.

Le 19 mars, nous avons rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Commémoration du 8 mai 1945

Compte-tenu des mesures décidées par le gouvernement concernant les rassemblements de personnes la commémoration du 8 mai 2021 aura lieu sans public. Seuls des représentants de la mairie et des Anciens Combattants seront présents



SITE INTERNET

Le site internet de la commune évolue ... N'hésitez pas à le consulter : www.savasmepin.fr



PAGE FACEBOOK

Pour suivre l'actualité de la commune, vous pouvez consulter notre page Facebook: « Commune de Savas Mépin »



RAPPEL SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

« Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit. » Art 1 de l'arrêté 97-5126 de la Direction Départementales des affaires sanitaires et sociales

Sont considérés comme des bruits de voisinage :

- les bruits **domestiques** (des querelles incessantes, le bruit excessif de la télévision, de la musique, celui des enfants ou des chiens, des piscines, par exemple) ;
- les bruits des **activités** professionnelles, culturelles, sportives ; les bruits de **chantier**..

Les horaires pour les bruits de bricolage et de jardinage sont :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

COURS D'EAU

Les riverains des cours d'eau de L'amballon et de la Gervonde sont dans l'obligation de ne pas encombrer les berges et de ne pas jeter leurs herbes, broussailles ou autres dans le lit de la rivière car ils risquent une inondation en cas de crue. (Art L215-14 du Code de l'environnement)

Des déchetteries sont à disposition à St Jean de Bournay (Lundi de 14h à 18 h et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h) et Eyzin Pinet (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le samedi de 8h00 à 12h00)



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La transformation du service de collecte des ordures ménagères démarrée en janvier 2020, s'est poursuivie toute l'année. A ce jour, 24 communes du territoire de Bievre Isère sont déjà passées à un mode de collecte optimisé.

Concrètement, cela signifie que le ramassage des poubelles d'ordures ménagères résiduelles en porte à porte s'effectue désormais une fois tous les 15 jours (sauf centres villes). Les habitants de ces communes disposent d'un calendrier de collecte pour connaître le jour de ramassage effectué soit en semaine paire, soit en semaine impaire.

Des courriers individuels, accompagnés d'un calendrier de collecte, seront envoyés avant chaque campagne de déploiement. Le déploiement sur Savas Mépin se fera courant novembre 2021.

RECENSEMENT MILITAIRE

- ◆ Qui ? Chaque français doit se faire recenser
- ◆ Quand ? A partir de ses 16 ans jusqu'à ses 25 ans
- ◆ Où ? A la mairie de son lieu de domicile
- ◆ Comment ? Sur présentation de sa pièce d'identité et de son livret de famille
- ◆ Pourquoi ? Faire votre recensement militaire vous permet :

☞ D'obtenir votre attestation de recensement permettant de s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou à un concours administratif en France

☞ D'être convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

☞ D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales et de voter aux élections dès l'âge de 18 ans

◆ Et après ? Convocation à la Journée Défense et Citoyenneté entre 10 et 12 mois après le recensement

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DU 20 ET 27 JUIN 2021

Cette année, les citoyens sont attendus aux urnes pour les élections régionales et départementales organisées les dimanches 20 et 27 juin. Le bureau de vote se tiendra à la salle Germain Jaillet. Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale

IMPOTS FONCIERS

Pensez à mettre à jour vos déclarations de bâtiments, piscine... que vous avez omis de déclarer en mairie.

Le service du cadastre en lien avec les impôts nous a contacté pour faire une mise à jour.

Vous risquez un rappel financier si cela n'a pas été fait.

BUDGET 2021

Le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel,...).

La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

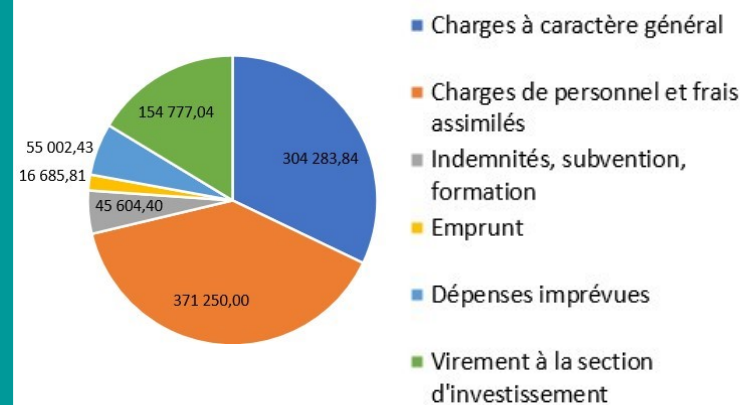
Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (impôts, recettes du domaine, tarification des services), par des dotations de l'Etat, subventions et par le recours à l'emprunt pour les investissements...

A l'intérieur de ces deux sections, les dépenses et les recettes sont classées par nature et par fonction.

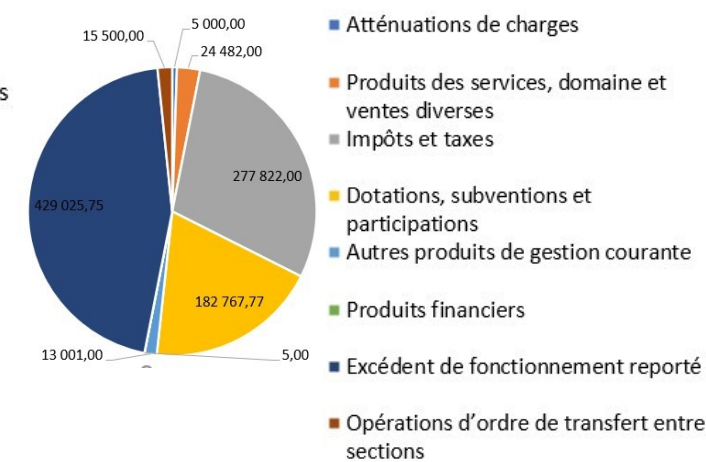
Notre commune pour cette année 2021 a un budget de fonctionnement de 947 603.52 € et un budget d'investissement de 355 984.35 € à l'équilibre entre dépenses et recettes dans chaque section.

Ce budget est en hausse par rapport aux années précédentes.

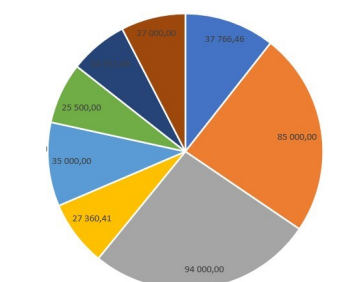
Dépenses de fonctionnement 947 603.52 €



Recettes de fonctionnement 947 603.52 €



Dépenses d'investissement 355 984.35 €



Recettes d'investissement 355 984.35 €

